

NOTE de presse

SORTIE DU CHARBON

CRÉDIT AGRICOLE MONTRE LA VOIE,
LES AUTRES BANQUES À LA TRAÎNE

Juin 2019



**Les Amis
de la Terre
France**



CRÉDITS

Rédaction: Lucie Pinson,

Maquette: Edouard Marchal - edwarden.fr

Crédits photos : bp.blogspot.com, AFP / PATRICK KOVARIK, cdn.radiofrance.fr, pexel.com, GettyImage

Date de publication: Juin 2019



**Les Amis
de la Terre
France**

**Respecter les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat nécessite de ne plus construire la moindre centrale à charbon et de programmer l'élimination progressive du charbon du mix énergétique mondial au cours des prochaines années.
Crédit Agricole vient de s'atteler à ces deux défis.**

Le groupe a publié une politique climat qui fera date. Ce ne sont pas les manques que l'on retiendra, comme par exemple l'absence de référence au gaz et au pétrole dont il nous faudra pourtant organiser la sortie d'ici peu, mais bien les avancées permises concernant le secteur du charbon.

A noter tout d'abord que la politique a le mérite de s'appliquer à toutes les activités du groupe, ce qui est loin d'être insignifiant étant donné que Crédit Agricole est non seulement l'une des 10 premières banques commerciales mondiales mais que sa branche de gestion d'actifs Amundi compte parmi les 15 premières sociétés de gestion d'actifs au monde avec 1 832 milliards d'euros d'actifs sous gestion - or la politique s'applique à tous les actifs sous gestion, y compris ceux gérés pour tiers.

ENGAGER LA SORTIE DU CHARBON

Crédit Agricole s'engage à réduire à zéro l'exposition de ses portefeuilles de financement et d'investissement au charbon d'ici des dates alignées avec le scénario 1,5°C défini par Climate Analytics. L'analyse de cet institut d'analyse politique et de recherche sur la science climatique stipule que l'ensemble des infrastructures charbon doivent être fermées d'ici 2030 dans les pays européens et de l'OCDE, d'ici 2040 en Chine et d'ici 2050 dans le reste du monde.¹ D'autres scénarios plus récents, comme le scénario Beyond 2°C de l'AIE qui vise un réchauffement entre 1,5 et 2°C, recommande une sortie mondiale du charbon d'ici 2040 au plus tard

Cet objectif de sortie du charbon dans les délais impartis pour contenir le réchauffement à +1,5°C est la pierre angulaire de la politique du Crédit Agricole.

Pour l'atteindre, Crédit Agricole n'a d'autre choix que d'embarquer avec lui les entreprises auxquels le groupe est exposé côté financement ou investissement ou alors les exclure de tous soutiens. Et c'est ce qui distingue la banque des autres acteurs financiers, notamment ING, Allianz, ou encore Storebrand, ayant pris un engagement à sortir totalement du charbon d'ici parfois des dates plus ambitieuses. **Crédit Agricole demande à ces entreprises de publier d'ici 2021 un plan détaillé de fermeture de leurs actifs charbon d'ici 2030/2040/2050 selon la localisation de leurs actifs.**

ZÉRO SOUTIEN AUX DÉVELOPPEURS

Dès maintenant, les entreprises qui suivent la trajectoire opposée en augmentant ou projetant d'augmenter leurs activités dans le charbon sont immédiatement exclues

de tous soutiens. C'est l'autre point marquant de l'engagement de la politique de Crédit Agricole. Cela découle du bon sens alors que les scientifiques du GIEC, experts de l'AIE et politiques onusiens assèment depuis plusieurs années qu'il n'y a plus de place pour davantage de charbon. Mais Crédit Agricole devient la première grande banque commerciale à prendre acte de cette vérité et à agir en conséquence.

Enfin, car les entreprises très exposées au charbon sont mal positionnées pour s'aligner avec une trajectoire 1,5°C, le groupe exclut d'entrer en relation avec les entreprises qui tirent plus de 25% de leurs chiffres d'affaires du charbon. Quant aux clients existants, Crédit Agricole limitera ces soutiens à des transactions dédiées à des projets d'énergie renouvelable ou "de réduction de gaz à effet de serre dans l'attente de la publication du plan détaillé" de sortie.

Cette note revient en détail sur les engagements pris par Crédit Agricole, leurs avancées et leurs limites, ainsi que sur les points qui mériteront d'être suivis de près dans les prochaines années.

CREDIT AGRICOLE MONTRE LA VOIE

A noter que la politique annoncée aujourd'hui arrive dans un contexte particulier. **Cela fait plusieurs années que les Amis de la Terre pointent les limites des politiques adoptées par les banques françaises sur le secteur de charbon.** Et c'est après la publication de deux rapports par les Amis de la Terre France exposant leurs financements aux développeurs de centrales à charbon et par Oxfam France sur l'écart entre leurs soutiens aux énergies renouvelables et ceux aux énergies fossiles que **Bruno Le Maire avait déclaré à la table ronde mondiale sur la finance climat, organisée à Paris en novembre 2018 « Je demande que [banques, assureurs et gestionnaires d'actifs] arrêtent définitivement de financer les centrales et les mines à charbon. Si ces engagements ne sont pas respectés, nous les rendrons contraignants ».**²

6 mois plus tard, banques et assureurs français ont tenu leurs assemblées générales et AXA, SCOR, Rothschild, Crédit Agricole, Société Générale, Natixis, ont tous adopté ou annoncé leur intention d'adopter de nouvelles restrictions sur leurs soutiens au charbon. Tous, sauf BNP Paribas. Et seul Crédit Agricole a une politique charbon alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris. La note, qui compare les annonces du Crédit Agricole avec les engagements pris par les autres acteurs financiers français et européens, revient sur les points marquants de ces annonces.

ETAPE N°1 :

ALIGNER SES ACTIVITÉS AVEC L'ACCORD DE PARIS

Crédit Agricole s'engage à "définir une trajectoire compatible avec l'accord de Paris sur les énergies fossiles et autres secteurs impactés par la transition".

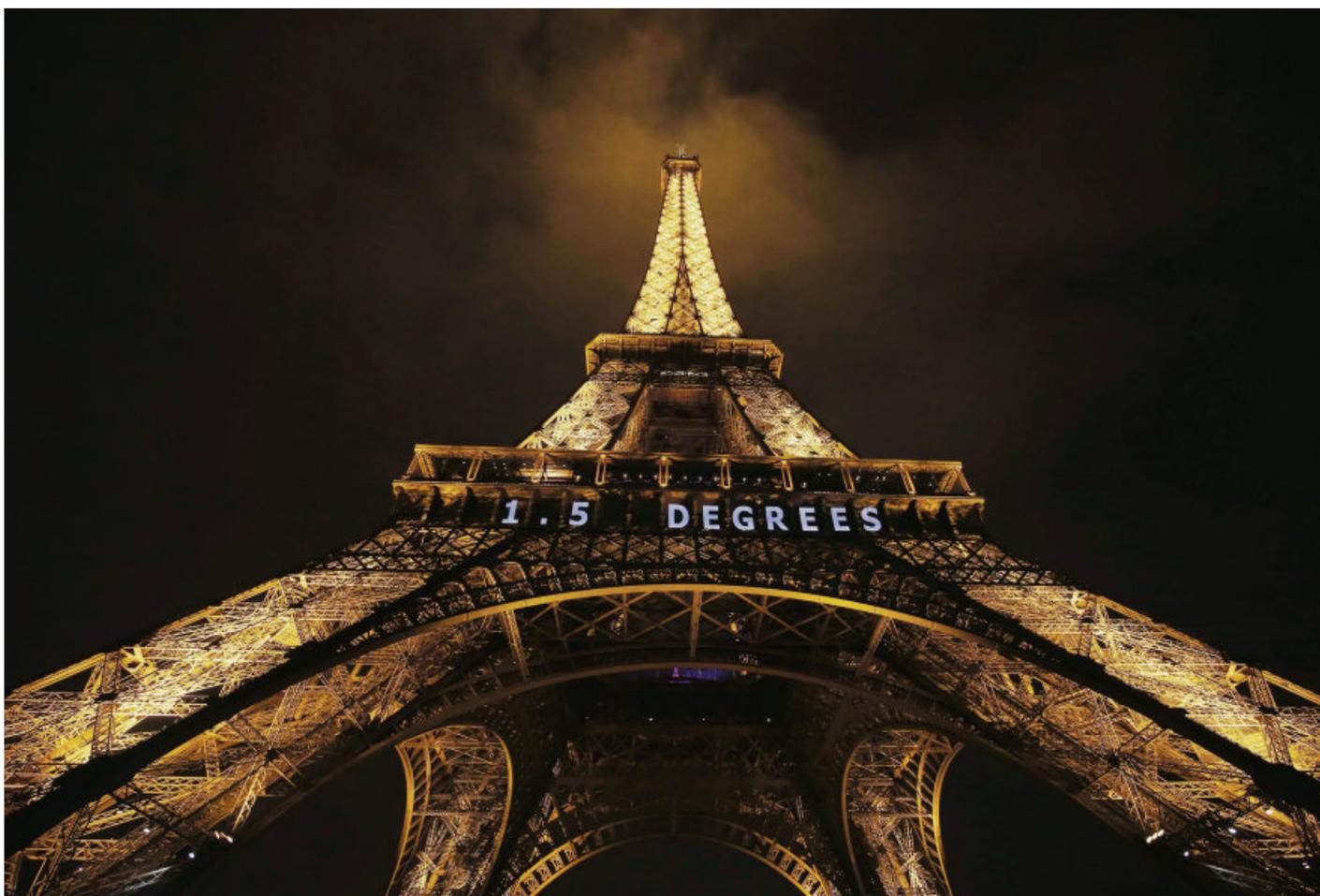
☹️ Hormis la mise en place d'une note de transition qui permettra de mesurer le niveau d'engagement de chaque entreprise, y compris celles actives dans les énergies fossiles, **rien n'est pourtant dit sur le secteur du gaz et du pétrole. Atteindre la neutralité carbon d'ici 2050 ne sera pourtant pas possible sans s'atteler à ces deux secteurs.**

😊 En revanche, concernant le charbon, **Crédit Agricole s'engage à mettre fin à tous les services financiers et à éliminer progressivement tous les actifs charbon de ses portefeuilles de financement et d'investissement sous gestion d'ici 2030 dans les pays de l'UE/OCDE, d'ici 2040 en Chine et d'ici 2050 ailleurs.**³ Ces dates proviennent du scénario 1.5°C défini par l'institut d'analyse politique et de recherche sur la science climatique Climate Analytics et qui a été reconnu par des investisseurs gérant autour de 25 000 milliards d'euros d'actifs.⁴ D'autres scénarios plus récents, comme le scénario Beyond 2°C de l'AIE qui vise un réchauffement entre 1,5 et 2°C, recommande une sortie mondiale du charbon d'ici 2040 au plus tard.

😊 Cet engagement ainsi que l'intégralité des critères qui suivent couvrent l'ensemble des services financiers fournis par le groupe Crédit Agricole ainsi que l'ensemble des actifs sous gestion, y compris ceux gérés pour compte de tiers et de manière passive. Les Amis de la Terre seront vigilants à ce que le groupe crée et propose par défaut des offres sans charbon à l'ensemble des clients et pour l'intégralité des actifs sous gestion.

🌍 **ING, Storebrand, QBE, Hannover Re/Talanx et Allianz avaient déjà pris un engagement similaire à celui de Crédit Agricole sur le charbon,** selon les dates suivantes: 2025, 2026, 2030, 2038 et 2040. Crédit Agricole n'innove pas en la matière ...

🇫🇷 **...Mais Crédit Agricole est le premier acteur financier français à prendre un tel engagement.** Appelé à s'engager à réduire à zéro leurs soutiens au charbon dans les délais impartis par la science climatique à leurs assemblées générales de 2019, aucun grand assureur ou banque n'a répondu positivement à ces demandes.



ETAPE N°2 :

EXIGER DE SES CLIENTS UN PLAN DE SORTIE DU CHARBON

Crédit Agricole exige de toutes les entreprises auxquelles le groupe est aujourd'hui exposé la publication d'ici 2021 d'un plan détaillé de fermeture de leurs actifs charbon dans le calendrier 2030- 2040 - 2050 selon la localisation de leurs actifs.

 Crédit Agricole n'est pas la première banque ou institution financière à s'engager à sortir progressivement mais totalement du charbon, **mais c'est la première à exiger que les entreprises publient un tel plan de sortie.**

 Cela répond à un besoin évident identifié par les Amis de la Terre France et leurs partenaires: **nous avons dix ans pour fermer l'écrasante majorité des centrales à charbon dans le monde.** En Europe seulement, 263 centrales n'ont pas toujours de date de fermeture de programmée.⁵ Or, les débats et incertitudes pesant sur le sort des 4 centrales françaises démontrent à quel point il est important de penser, planifier, et organiser bien en amont la fermeture de tels actifs. **Requérir des entreprises la publication d'un plan de fermeture de leurs actifs charbon est un échelon indispensable dont dépend notre capacité à sortir du charbon dans les temps impartis pour rester sous 1,5°C de réchauffement.** C'est aussi la condition pour anticiper les conséquences sociales et

économiques liées à une sortie rapide du charbon et y intégrer au mieux les enjeux dits de transition juste et relatifs aux droits des travailleurs du secteur.

 A noter que Crédit Agricole ne requiert pas seulement des entreprises que leur plan de sortie soit détaillé - que nous espérons détaillé actif par actif - mais également **qu'il repose sur la fermeture et donc non la vente de leurs actifs. C'est un point majeur alors que de nombreuses entreprises, y compris Engie, tendent à privilégier la revente de leurs actifs afin de décarboner rapidement leurs portefeuilles sans avoir à gérer la reconversion des salariés ou la dépollution et renaturation de l'environnement - une approche dont les travailleurs sont les premiers impactés mais qui tend à prolonger la durée de vie des centrales et donc à aller à l'encontre d'une décarbonation de l'économie dans son ensemble.**

 Les autres banques françaises feraient bien de s'inspirer de ce critère. C'est particulièrement le cas de **Rothschild qui joue un rôle croissant dans la transaction d'actifs charbon et est aujourd'hui impliqué dans la vente des centrales françaises d'Uniper à l'entreprise tchèque EPH.**⁶





ETAPE N°3 :

EXCLURE LES ENTREPRISES QUI SE DÉVELOPPENT DANS LE CHARBON

Le Crédit Agricole s'engage à cesser immédiatement de travailler avec les entreprises qui développent ou envisagent de développer leurs activités dans le secteur du charbon thermique sur l'ensemble de la chaîne de valeur - de l'extraction de charbon à la production d'électricité à partir de charbon en passant par les activités de transport et de commerce du charbon.



Il s'agit de la première grande banque à adopter un tel engagement sur toute la chaîne de valeur. C'est pourtant du bon sens étant donné que la science climatique assène depuis plusieurs années déjà qu'il n'y a pas de place pour davantage de charbon. C'est également une décision en prise avec l'urgence actuelle : empêcher la construction des plus de 1300 projets de centrales à charbon encore prévus au niveau mondial ou encore l'agrandissement des gigantesques mines de lignite à ciel ouvert de RWE en Allemagne.

Entre janvier 2016 et septembre 2018, **le Crédit Agricole a financé à hauteur de 3,5 milliards d'euros les 120 développeurs de centrales à charbon les plus agressifs**, dont plus de 1,7 milliard à la société coréenne KEPCO qui prévoit de développer plus de 6 GW de nouvelle capacité charbon dans 6 pays. **Le Crédit Agricole est également le 22^{ème} investisseur international et le 2^{ème} investisseur européen dans le développement de centrales au charbon**, avec 1 milliard d'euros d'obligations et d'actions détenues dans les entreprises inscrites sur la Coal Plant Developers List.⁷ **L'engagement aura donc un impact très clair sur le bilan de la banque et sur le climat.**



Depuis la déclaration de Fédération française de l'assurance faite en décembre 2017 en amont du One Planet Summit et selon laquelle la FFA prenait " acte de la volonté de ses membres de ne plus investir dans les entreprises qui ne renonceraient pas à leur plan de développement de nouvelles centrales à charbon"⁸, AXA, SCOR, AG2R La Mondiale,

Macif, Groupama, CNP Assurances, MAIF et récemment BNP Paribas Cardif, ont adopté une politique excluant quelques ou tous les développeurs de nouvelles centrales à charbon.

Cependant, leurs engagements ne couvrent que la production d'électricité alors que celui de Crédit Agricole couvre l'ensemble de la chaîne de valeur. De plus, tous les engagements concernant la production d'électricité ne se valent pas. AXA, seul gestionnaire d'actifs de taille similaire à celle d'Amundi ne s'est engagé à exclure que les entreprises qui prévoient plus de 3 GW de nouvelle capacité charbon. **Enfin et surtout, si AXA s'est engagé à son assemblée générale à considérer un renforcement de son seuil d'exclusion, son engagement ne porte, comme pour SCOR, que sur les investissements et non sur les activités de souscription - l'équivalent des financements pour les banques.**

C'est bien la grande avancée de la politique du Crédit Agricole : être intransigeant vis-à-vis des entreprises qui continuent de miser sur le développement du charbon, et les exclure de tous ses soutiens quitte à devoir perdre des clients dès maintenant côté financement. AXA et les autres banques françaises à commencer par BNP Paribas, premier financeur français des 120 entreprises les plus agressives en terme de développement de nouvelles centrales à charbon,⁹ seraient bien avisées de s'inspirer du leadership de Crédit Agricole.



Au-delà des acteurs français, d'autres investisseurs, Allianz, Generali, Candriam, Storebrand - ont également exclu certains développeurs de nouvelles centrales à charbon de leur soutiens. Mais il s'agit là encore d'un engagement qui ne couvre que la production d'électricité et non toute la chaîne de valeur et qui, pour les deux premiers, ne couvrent que leurs investissements et non leur première activité, l'assurance.



ETAPE N°4 :

EXCLURE LES ENTREPRISES TROP EXPOSÉES AU CHARBON

Le Crédit Agricole adopte également des critères pour les entreprises tirant plus de 25 % de leurs chiffres d'affaires du charbon: les clients actuels exposés au-dessus de ce seuil ne pourront bénéficier que de "financements dédiés à des projets d'énergie renouvelable ou de réduction de gaz à effet de serre dans l'attente de publication du plan détaillé" de sortie du charbon. Quant aux entreprises non clientes, elles ne pourront recevoir aucun soutien à moins d'avoir déjà publié un plan détaillé de fermeture de leurs actifs charbon dans le calendrier 2030-2040 - 2050 selon la localisation de leurs actifs.

☹️ Crédit Agricole se réfère à la part du charbon dans les revenus totaux d'une entreprise pour calculer l'exposition charbon d'une entreprise alors que la part du charbon dans la production d'électricité est un critère bien plus pertinent pour les producteurs d'électricité.

☹️ Crédit Agricole laisse la porte ouverte à des financements de projets gaziers ou autres projets moins émetteurs que des centrales à charbon au niveau de la combustion mais pas pour autant soutenables, pour les entreprises déjà clientes.

☹️ Crédit Agricole s'étant engagé à totalement sortir du charbon d'ici 2030, 2040, 2050, la banque aurait aussi dû s'enga-

ger à réduire régulièrement le seuil de 25% afin de l'amener à zéro d'ici ces dates, comme l'ont fait Allianz et Storebrand.

🇫🇷 **Aux dernières assemblées générales, Natixis a annoncé exclure de tous soutiens les entreprises exposées à plus de 25% au charbon, sans exception possible pour des financements dédiés comme le fait Crédit Agricole.¹⁰ Natixis est également un exemple à suivre puisque le groupe se réfère à la part du charbon dans les revenus et dans la production d'électricité pour calculer l'exposition des producteurs d'électricité au charbon.**

Cependant, Crédit Agricole fait bien mieux que Société Générale qui vient juste d'annoncer le seuil de 50% et requiert les entreprises d'atteindre le seuil de 30% e 2025 et encore mieux que BNP Paribas à qui il manque toujours un ou des critères d'exclusion des entreprises en fonction de leurs exposition au charbon.

Cependant, Crédit Agricole fait bien mieux que Société Générale qui vient juste d'annoncer le seuil de 50% et requiert les entreprises d'atteindre le seuil de 30% en 2025¹¹ et encore mieux que BNP Paribas à qui il manque toujours un ou des critères d'exclusion des producteurs d'électricité en fonction de leur exposition au charbon.





ENGAGEMENTS DES BANQUES FRANÇAISES SUR LE CHARBON

	BNP Paribas	Crédit Agricole	Société Générale	Natixis
S'engage à sortir du charbon dans les délais impartis pour rester sous 1,5°C	Red	Green	Red	Red
Requiert des entreprises un plan de fermeture de leurs actifs charbon	Red	Green	Red	Red
Exclut les entreprises développant leurs activités dans le charbon	Orange	Green	Red	Red
Exclut les entreprises qui tirent la majorité de leurs revenus/production d'électricité du charbo	Orange	Yellow	Orange	Green

NOTES

- (1) climateanalytics.org/media/climateanalytics-coalreport_nov2016_1.pdf
- (2) www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/charbon-le-maire-enjoint-aux-banques-de-cesser-de-financer-mines-et-centrales-798806.html
- (3) Des scénarios plus ambitieux comme le scénario Beyond 2°C de l'AIE soutiennent que les pays autres que européens ou de l'OCDE doivent sortir du charbon d'ici 2040 et non 2050. Le dernier rapport du GIEC stipulait quant à lui que plus de 70% des centrales à charbon doivent être fermées d'ici 2030.
- (4) theinvestoragenda.org/wp-content/uploads/2018/06/GISGCC-FINAL-for-G7-with-signatories_update-4-June.pdf
- (5) beyond-coal.eu/
- (6) www.amisdela terre.org/Charbon-Rothschild-co-annonce-s-etre-retire-d-un-mandat-de-conseil-pour-Adani.html
- (7) www.amisdela terre.org/IMG/pdf/notebanquescharbon261118.pdf
- (8) www.ffa-assurance.fr/actualites/les-assureurs-annoncent-trois-nouvelles-initiatives-en-faveur-de-la-lutte-contre-le
- (9) www.amisdela terre.org/IMG/pdf/notebanquescharbon261118.pdf
- (10) www.amisdela terre.org/Assemblee-generale-de-Natixis-la-banque-meprise-les-victimes-des-dereglements.html
- (11) www.amisdela terre.org/Engagements-charbon-de-Societe-Generale-a-peine-annonces-deja-depasses.html



CONTACT PRESSE

LUCIE PINSON

lucie.pinson@amisdelaterre.org - 06 79 54 37 15

Si l'application et le respect de la politique du Crédit Agricole devront faire l'objet d'une attention particulière, il s'agit certainement de la meilleure politique charbon adoptée jusqu'à présent par un acteur financier de cette taille. Il faut reconnaître et saluer le leadership dont fait preuve Crédit Agricole et espérer que les autres banques françaises et internationales lui emboîtent rapidement le pas.

Les mesures adoptées, bien qu'inédites, correspondent à ce que l'humanité est à en droit d'attendre des décideurs politiques et économiques. Elles ne sont que les premières étapes à entreprendre pour limiter le réchauffement de la planète sous le seuil de 1,5°C. La finance n'a toujours pas adopté les politiques charbon cohérentes avec les objectifs de l'Accord de Paris qu'il nous faut déjà nous atteler aux secteurs du gaz et du pétrole.

Société Générale a déjà publié de nouveaux engagements mais tout juste adoptés, ils sont déjà à revoir. Natixis devrait publier d'ici peu de nouvelles mesures sur le charbon. Quant à BNP Paribas, le premier groupe bancaire française brille par son absence. Son leadership en matière climatique est révolu. En matière de charbon, Crédit Agricole lui a volé la première place.

Les banques françaises doivent s'engager à aligner leurs activités avec l'objectif de l'Accord de Paris de limiter la hausse de la température du globe bien en-dessous de 2 °C et de tendre vers 1,5 °C, et donc à réduire à nulle l'exposition de toutes leurs activités au charbon d'ici 2030 pour les pays de l'OCDE et 2040 pour le reste du monde.

NOS DEMANDES

LES BANQUES DOIVENT DÈS MAINTENANT EXCLURE DE LEURS SOUTIENS LES ENTREPRISES QUI :

1. ÉTENDENT LEURS CAPACITÉS DANS LE SECTEUR DU CHARBON EN ACQUÉRANT OU DÉVELOPPANT DE NOUVELLES MINES, CENTRALES OU INFRASTRUCTURES CHARBON ;
2. GÉNÈRENT PLUS DE 30% DE LEUR PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ OU TIRENT PLUS DE 30% DE LEUR REVENU DU CHARBON ;
3. PRODUISENT PLUS DE 20 MILLIONS DE TONNES DE CHARBON PAR AN OU ONT UNE CAPACITÉ DE CHARBON SUPÉRIEUR À 10 GW. LES BANQUES DOIVENT CONDITIONNER LEURS SOUTIENS AUX ENTREPRISES NON COUVERTES PAR LES CRITÈRES CI-DESSUS À L'ADOPTION D'ICI 2020 D'UN PLAN DÉTAILLÉ, FONDÉ SUR LA SCIENCE CLIMATIQUE ET ALIGNÉ AVEC L'OBJECTIF DE +1,5 °C, DE FERMETURE DE LEURS INFRASTRUCTURES CHARBON.